

ACTION URGENTE

PROTECTION INSUFFISANTE ACCORDÉE À DES HOMMES POLITIQUES

À la suite d'une action urgente publiée le 11 mai par Amnesty International, des mesures supplémentaires ont été prises pour assurer la sécurité de Saleem Khursheed Khokhar et Pitamber Sewani. Ces parlementaires régionaux étaient menacés parce qu'ils dénonçaient les conversions et mariages forcés de membres de la minorité hindoue dans la province du Sind (Pakistan). Cette communauté continue de subir des persécutions et des violences. Les autorités pakistanaises doivent veiller à ce que les auteurs de ces faits soient traduits en justice.

Le 11 mai, Amnesty International a publié une action urgente dans laquelle elle appelait les autorités pakistanaises à fournir une protection adaptée à **Saleem Khursheed Khokhar**, parlementaire chrétien de l'Assemblée provinciale du Sind, qui avait été menacé pour avoir défendu les droits de la minorité hindoue. Le 12 mai, le chef du gouvernement du Sind, Qaim Ali Shah, a ordonné que des mesures de sécurité supplémentaires soient prises pour protéger cet homme et **Pitamber Sewani**, parlementaire hindou de l'Assemblée provinciale du Sind, également menacé pour avoir défendu les droits humains de groupes minoritaires.

Saleem Khursheed Khokhar et Pitamber Sewani se sont réjouis de ces mesures de protection mais se sont inquiétés du fait que les agents affectés à leur sécurité par les autorités du Sind n'avaient pas été sélectionnés de façon suffisamment minutieuse, en particulier compte tenu du fait que d'autres personnalités politiques défendant les droits des minorités ont été assassinées récemment par leurs propres gardes du corps. Saleem Khursheed Khokhar et Pitamber Sewani ont indiqué que les autorités n'avaient pas encore retrouvé les auteurs présumés des menaces proférées à leur égard, bien que des plaintes détaillées aient été déposées auprès de la police et que le chef du gouvernement du Sind ait ordonné aux services de renseignement de mener une enquête. Saleem Khursheed Khokhar et Pitamber Sewani craignent qu'aucune action ne soit engagée à l'encontre des responsables présumés de ces menaces sans pression supplémentaire de la part de l'opinion publique.

Il est nécessaire d'assurer la sécurité physique des défenseurs des droits humains et de traduire en justice les auteurs présumés des menaces dont ils font l'objet pour les protéger d'un danger immédiat. Plus largement, cela représente un premier pas essentiel dans la lutte contre les violences et autres formes de discrimination dont sont victimes des minorités.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en ourdou ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités de veiller à ce que Saleem Khursheed Khokhar et Pitamber Sewani, et leurs familles, bénéficient en permanence d'une protection adéquate, notamment de s'assurer que les agents affectés à leur sécurité sont sélectionnés correctement ;
- exhortez-les à enquêter rapidement sur toutes les menaces reçues par ces deux hommes et les autres personnes qui font campagne contre les conversions et mariages forcés ;
- demandez-leur de traduire en justice les auteurs présumés de ces menaces et de tout autre acte de violence visant des minorités religieuses, y compris la conversion et le mariage forcés, dans le cadre de procédures conformes aux normes internationales d'équité des procès.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 13 JUILLET 2012 À :

Premier ministre
Syed Yusuf Raza Gilani
Prime Minister House
Islamabad,
Pakistan
Courriel : secretary@cabinet.gov.pk
Formule d'appel : *Dear Prime Minister, /*
Monsieur le Premier ministre,

Chef du gouvernement de la province du Sind
Qaim Ali Shah
Interior Minister of Sindh
Dr. Zia ud Din Ahmed Road
Karachi, Sindh
Pakistan
Fax : +92 21 992 02000
Formule d'appel : *Dear Chief Minister, /*
Monsieur le Chef du gouvernement,

Inspecteur général de la police du Sind
Mushtaq Shah
Sindh Police
Head Office I. I. Chundrigar Road
Karachi, Sindh
Pakistan
Fax : +92 21 99 212 051
Formule d'appel : *Dear Mr Shah, /*
Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Pakistan dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 139/12. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA33/004/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

PROTECTION INSUFFISANTE ACCORDÉE À DES HOMMES POLITIQUES

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Saleem Khurshheed Khokhar, un chrétien, et Pitamber Sewani, un hindou, sont membres de l'Assemblée provinciale du Sind (Pakistan) et de la section sindhie de l'Alliance de toutes les minorités pakistanaïses, dont le premier est président. Le 18 avril, après que la Cour suprême a consacré des audiences à la conversion et au mariage présumés forcés d'une femme hindoue, Saleem Khurshheed Khokhar et Pitamber Sewani ont critiqué dans les médias l'enlèvement et la conversion forcée de femmes issues de minorités religieuses. Pitamber Sewani a indiqué à Amnesty International qu'il avait reçu des menaces de mort anonymes sur son téléphone portable. Deux jours plus tard, Saleem Khurshheed Khokhar a reçu un SMS de menace affirmant que le Pakistan avait été créé uniquement pour les musulmans, que seuls ces derniers pouvaient y vivre paisiblement et que personne d'autre ne serait autorisé à le faire. Depuis l'année dernière, il a reçu une série de menaces parce qu'il défend les droits des minorités. Saleem Khurshheed Khokhar et Pitamber Sewani sont les deux plus éminents hommes politiques menacés de mort pour ce motif depuis les assassinats de Salmaan Taseer, gouverneur du Pendjab, et de Shahbaz Bhatti, ministre fédéral des Minorités, en 2011.

Le jour où il a reçu la menace en question, Saleem Khurshheed Khokhar a porté plainte auprès du commissaire du poste de police de Clifton, à Karachi, et un procès-verbal introductif a été dressé. Cependant, il a expliqué à Amnesty International et informé par écrit des hauts représentants de l'État que la police n'avait pas enquêté sur les faits et s'était contentée d'enregistrer le procès-verbal. Il pense que les quelques agents affectés à sa sécurité par les autorités sont trop peu nombreux et n'ont pas été sélectionnés de manière suffisamment minutieuse pour garantir qu'ils ne nourrissent aucune animosité à son égard, dans la mesure où ils sont musulmans et lui, chrétien. En janvier 2011, le gouverneur Taseer a été assassiné par l'un de ses gardes du corps, qui estimait qu'il avait blasphémé en s'opposant ouvertement aux lois qui servent souvent de justification pour s'en prendre aux minorités religieuses. Le ministre Bhatti a été assassiné en mars 2011 pour s'être montré critique sur le même sujet. L'an dernier, Saleem Khurshheed Khokhar a été menacé de mort pour avoir soutenu ces deux hommes.

À plusieurs reprises, le gouvernement pakistanais n'a pas respecté ni protégé les droits humains des minorités religieuses ni des personnes qui défendent leurs droits. La police s'abstient souvent d'enregistrer et de traiter les plaintes, et le fonctionnement de la justice est entravé par l'attitude biaisée de certains juges à l'égard des minorités religieuses. En 2009, soit un an après son accession au pouvoir, le gouvernement actuel s'est engagé à réviser les « lois préjudiciables à l'harmonie religieuse ». Pourtant, il n'a pas réagi aux assassinats du gouverneur du Pendjab, Salmaan Taseer, et du ministre fédéral des Minorités, Shahbaz Bhatti, en janvier et mars 2011 respectivement. Ces deux hommes ont été tués parce qu'ils avaient critiqué les lois relatives au blasphème qui visent de manière disproportionnée les minorités religieuses.

Les articles 18 et 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel le Pakistan est partie, protègent le droit de chacun à la liberté de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression. L'article 26 proclame l'égalité de tous devant la loi, sans discrimination. L'article 27 dispose que les personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques « ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion, ou d'employer leur propre langue ». Cet article exige des États qu'ils prennent des mesures volontaristes pour protéger les minorités religieuses de tout acte commis par leurs agents ou d'autres personnes.

Noms : Saleem Khurshheed Khokhar et Pitamber Sewani

Genre : hommes

Action complémentaire sur l'AU 139/12, ASA 33/007/2012, 1^{er} juin 2012